

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2026-41

Séance du vendredi 17 avril 2026 à 14h00

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 avril 2026 par M. Rémi Goube, maire, s'est réuni en mairie ce jour.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Olivier Bridelance, Michel-Pierre Pécol, Cloé Dimier, Bernadette Vallier, Marc Algoud, Frédéric Reumaux.

Représentée : Elisabeth Martin par Marc Algoud, Julia Grasler par Olivier Bridelance

Absente : Caroline Sauer

Secrétaire : Frédéric Froment

2026-41 : Désignation des administrateurs de l'EPIC « Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors ».

Monsieur le Maire informe le conseil que les statuts de la RDSGV stipulent que son Conseil d'Administration doit être renouvelé après chaque renouvellement du Conseil municipal.

Il lui revient, comme le prévoient également les statuts, de proposer au Conseil une liste de sept noms, composée d'élus municipaux et de socio-professionnels, tenant compte des critères suivants :

- Le nombre d'élus municipaux doit être au minimum de quatre.
- Les sociaux-professionnels peuvent être : des représentants des usagers du service public ou des personnes qualifiées dans le domaine de l'objet principal de la Régie.

Monsieur le Maire propose :

- D'une part d'acter le principe de reconduire les cinq membres toujours en place ayant donné leur accord pour poursuivre leur mandat, à savoir :
 - Elus municipaux : messieurs Olivier Bridelance et Frédéric Froment.
 - Socio- professionnels : madame Patricia Grillet et monsieur Frédéric Martin
- D'autre part de proposer en complément :
 - Deux élus municipaux : madame Cloé Dimier et monsieur Marc Algoud ;
 - Madame Fatima Chomat, monitrice de ski, en tant que socio-professionnelle et par ailleurs administratrice sortante en tant qu'élue.

Les statuts ne précisant pas le mode de scrutin à mettre en œuvre, monsieur le Maire demande aux élus de se prononcer sur les modalités de vote. Il est convenu de voter liste entière et à main levée.

Après en avoir délibéré, la composition du CA de la RDSGV proposée par monsieur le Maire (Olivier Bridelance, Frédéric froment, Cloé Dimier, Marc Algoud, Patricia Grillet, Fatima Chomat et Frédéric Martin) est validée par le conseil municipal.

VOTANTS : 10

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 17 avril 2026

Monsieur Rémi Goube

Maire

